



CONSEIL DE QUARTIER no 7 SECTEUR LEMOINE – BAIE-CARRIÈRE

COMPTE RENDU de la séance du conseil de quartier n°7 – secteur Lemoine – Baie Carrière tenue le 13 juin 2019 à 19 h, à la salle des caucus de l'hôtel de ville de Val-d'Or

PRÉSENCES

Mme Lisyane Morin, conseillère municipale du district no. 7 et présidente du conseil de quartier
M. Robert Quesnel, conseiller municipal du district no. 8
M. Camil St-Hilaire, conseiller de quartier
M. Albert Couture, conseiller de quartier
M Roger Morrissette, conseiller de quartier
Mme Frédérique Cornellier, conseillère de quartier
Mme Marie-Ève Gervais, secrétaire du conseil de quartier

ABSENTS

M. Achille Duranceau, conseiller de quartier
M. Claude Deraps, conseiller de quartier
M. Régis Côté, conseiller de quartier

ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Mme Annie Desrosiers, agente de relation avec la communauté pour la mine Goldex

ASSISTANCE : 4 personnes

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Mme Lisyane Morin, présidente du conseil de quartier, souhaite la bienvenue aux gens présents. Elle procède ensuite à l'ouverture de l'assemblée. Il est 19 h 02.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente effectue la lecture de l'ordre du jour. Elle propose de laisser l'ordre du jour ouvert pour l'ajout de point en cours de route. Il est proposé par M. Albert Couture, de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2019-06-05

3. Lecture, suivis et adoption du compte rendu de l'assemblée du 30 janvier 2019

La présidente effectue une lecture rapide du compte rendu. Il est proposé par M. Roger Morrissette d'adopter le compte rendu de la rencontre du 30 janvier 2019.

Suivis :

- Des Pins - Belmont : la demande pour sécuriser ce secteur est toujours au comité consultatif de circulation. La conseillère va relancer la demande;

- **Intersection des rues Ladouceur et Louise-Lemay** : Pour le moment, pas d'ajout d'arrêt stop sur Louise-Lemay. La décision finale sera prise lorsque le nouveau développement sera construit;
- **Policier-parrain** : Un nouveau policier-parrain a été affecté pour le district #7. Il s'agit de M. Dominic Dallaire. Il offre quelques suivis sur les interventions réalisés dans le quartier depuis le mois de janvier (vitesse, sensibilisation près des écoles).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2019-06-06

4. Point d'information

a. Goldex

- *Mise à jour des opérations* : Madame Annie Desrosiers présente un bref portrait des opérations depuis le dernier conseil de quartier, qui d'ailleurs, demeurent les mêmes et inchangées;
- *Travaux en bordure de la route 117* : Des travaux d'injection de béton sont en cours pour la stabilisation de l'érosion du terrain;
- *Embellissement et revitalisation de la route 117* : Avec le démantèlement du puits #1, un projet d'embellissement du terrain qui longe la route 117, sera réalisé en 9 étapes. Les conseillers suggèrent de vérifier les possibilités avec Embellir Val-d'Or;
- *Relations avec le milieu* : La minière étant toujours à l'écoute et dans une optique d'offrir une communication efficace avec le milieu, désire mettre en valeur 3 axes de travail pour l'année qui sont : la perception à long terme des vibrations sur les propriétés environnantes et leurs puits, la perception de l'impact de la présence de la mine sur la valeur des maisons, et enfin, communiquer de façon proactive et évaluer la représentativité de ses actions;
- *Conservation de la biodiversité* : Un plan régional de conservation de la biodiversité est disponible et suggère plusieurs initiatives telles que la lutte aux espèces envahissantes, la protection des abeilles ainsi que la remise d'arbres aux employés. La minière s'y réfère régulièrement et y porte une attention particulière;
- *Sécurité routière près de l'entrée de la mine* : Plusieurs activités de sensibilisation ont été faites auprès des employés pour promouvoir les bons comportements sur la route. Elle offre également des outils promotionnels « Je suis prudent. Ma famille m'attend », dans le but de conserver les bons comportements adoptés.

5. Point de discussion

- a. **Passages piétonniers, rues Duchesne et Cyr** : M. Camil St-Hilaire, siégeant à la corporation des parcs et espaces récréatifs, souligne que tous les passages piétonniers seront évalués bientôt, incluant les passages qui mènent d'un parc à un autre ou d'une rue à une autre. Il sera question de leur entretien et leur aménagement. Les membres du conseil de quartier se réuniront pour visiter les différents passages qui se retrouvent dans le quartier et pourront faire un état de la situation lors du prochain conseil de quartier. Il est proposé par M. Camil St-Hilaire, appuyé de M. Roger Morissette de suggérer la mise en place de consultations auprès des conseils de quartier, pour prendre le pouls des résidents.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2019-06-07

- b. **Stationnement durant la saison hivernale** : La présidente désire avoir l'opinion des membres du conseil de quartier à propos des horaires de stationnement durant la saison hivernale. Tous sont d'accord qu'aucun constat d'infraction ne devrait être donné lorsqu'aucune accumulation de neige ne survient et qu'une certaine tolérance peut être appliquée. Ils soulignent la possibilité d'offrir un horaire spécial lors des longs congés ou d'offrir une vignette pour les touristes qui séjournent durant l'hiver. Enfin, ils suggèrent la méthode de stationnement qui consiste à le permettre un côté à la fois, dépendant des jours

(pairs et impairs), d'annonce les opérations de déneigement et de s'inspirer de municipalités qui offrent déjà ces services telles que Mascouche, Gatineau, Lévis, Victoriaville;

- c. **Château d'eau** : Les derniers travaux qui ont été réalisés datent de 1997. Des travaux de restauration doivent être réalisés. Cependant, le coût des travaux s'élève à plus de 450 000 \$ et ils doivent être réalisés dans un cycle de 20 ans. Le conseil municipal doit statuer à savoir si le montant sera investi pour la restauration ou si la tour sera démolie. Le prix pour la démolition est évalué entre 200 000 \$ et 250 000 \$. Notons que cette tour n'est pas classée dans le répertoire du patrimoine, tel que celle de Sullivan. L'avis des conseillers est mitigé, car plusieurs considèrent cette tour comme un monument important, figure du passé de la Ville, mais le prix est très élevé. Si la décision de la démanteler était prise, il serait intéressant de pouvoir offrir des alternatives telles que, une reproduction en photo grand format, une exposition sur cet élément historique, la construction d'un nouvel espace vert, la venue d'un second jardin communautaire, etc;
- d. **Parcs et espaces verts** : La présidente désire connaître l'opinion des représentants du quartier sur la possible tenue d'une rencontre avec la corporation des parcs et espaces récréatifs pour discuter des enjeux et de l'utilisation des parcs et espaces verts dans le quartier. Tous sont d'accord et une date sera fixée ultérieurement;
- e. **Développement de rues** : Un plan de zonage est disponible sur le site Web de la Ville démontrant globalement les différentes constructions et/ou prolongements de certaines rues résidentielles, telles que les rues Louise-Lemay. D'ici la fin de l'été 2019, l'arpentage, la structure de la rue ainsi que les infrastructures souterraines seront construits;
- f. **Développement des pistes cyclables** : Un projet de plan de transports actifs est présentement en étude;
- g. **Carrefour giratoire – Sortie Ouest** : Une résolution du conseil municipal a été envoyée au ministère des Transports pour la construction d'une voie centrale à partir du nouveau carrefour giratoire jusqu'au pont de la rivière Thompson. En réponse à celle-ci, le ministère prévoit faire une étude sur la circulation dans le secteur d'ici 2020 pour ensuite faire des recommandations sur les correctifs possibles à faire pour l'amélioration de la sécurité routière.

Pour ce qui est des travaux du carrefour, ils se poursuivront jusqu'en octobre. Lorsque vous devez emprunter cette route, il est recommandé de communiquer avec la ligne Info-Transport (511) avant de partir. Il est également possible de faire des commentaires et suggestions par cette même ligne.

À ce sujet, la présidente désire informer les gens que le chemin qui passe derrière la mine (par le boulevard Barrette) est maintenant ouvert. Cependant, il s'agit d'un chemin forestier, donc il ne supporte pas un grand flot de circulation et, aucun détour par ce chemin durant les travaux du carrefour giratoire ne sera annoncé;

- h. **Publication des travaux d'immobilisations 2019 sur le site Web** : Une liste des travaux est disponible sur le site Web.

6. Affaires nouvelles / Questions et interventions du public

Voici les points discutés :

- **Intersection de la rue Duchesne et du boulevard Giguère** : Il s'avère dangereux pour les automobilistes de s'insérer sur le boulevard. La présidente apportera le sujet au comité consultatif de circulation;
- **Travaux publics** : Les conseillers de quartier ainsi que les citoyens présents, désirent faire parvenir un mot de félicitations à l'équipe de déneigement qui ont fait un travail remarquable durant la dernière saison hivernale;

- **Kinawit** : Le stationnement étant de l'autre côté de la rue, une suggestion d'installer un panneau incitant les automobilistes de ralentir et de faire attention à nos enfants est apporté. La présidente fera des vérifications à ce sujet;
- **Rue « Amie des enfants »** : Le projet est présentement en attente, les services concernés et le comité consultatif de circulation n'ont pas eu le temps de s'y pencher. Une rencontre est prévue à ce sujet à la fin de l'été;
- **Sauvegarde de l'environnement** : Le comité consultatif en environnement est présentement en période de recrutement. Celui-ci s'assure de l'engagement de la Ville pour la préservation de l'environnement en lui déposant des recommandations;
- **Rappel au civisme** : À la veille de la Fête nationale, un appel au respect est envoyé concernant l'utilisation des feux d'artifice. Si un résident ne se sent pas en sécurité ou désire soulever l'éclatement des feux trop près de sa résidence, il peut effectuer une plainte auprès de la sûreté du Québec.

7. Date de la prochaine assemblée

Le prochain conseil de quartier aura lieu le mercredi 9 octobre 2019, à 19 h, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville.

Tel que précisé plus haut, une rencontre avec la corporation des parcs et espaces verts aura lieu bientôt. La date sera communiqué sous peu.

8. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Suzanne Tremblay, de lever la séance à 21 h 15.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2019-06-08

MARIE-ÈVE GERVAIS
SECRÉTAIRE DU CONSEIL DE QUARTIER